Préfecture du Tarn
Date de reception de l'AR: 01/02/2024
081-218100469-DE_2024_01-DE

République française
TARN

CADALEN - COMMUNE

Séance du mardi 30 janvier 2024

Date de la convocation : 19/01/2024

Le mardi 30 janvier 2024 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien BRAYLÉ,

En exercice : 19	**Présents :** Peggy AMALBERT, Martine GRANET, Sébastien BRAYLÉ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Christian DAVALAN, Philippe COUDERC, Sandrine CARAMELLI, Jérôme MAGRE, Christophe RAYNAUD, Pierre RUTKOWSKI, Pascal SANLEFRANQUE, Stéphan POUGET
Présents : 12	
Représentés : 2	
Absents et excusés : 5	**Représentés :** Guy BARDET représenté par Martine GRANET, Jean-Michel DOYEN représenté par Monique CORBIERE-FAUVEL
Pour : 14	**Excusés :** Géraldine NOEL, Denise STEVENSON, Céline VERGÉ
Contre : 0	**Absents :** Gérard ASSEMAT, Amandine MERCADIER
Abstentions : 0	
Secrétaire de séance :	Pierre RUTKOWSKI

Délibération n°DE_2024_01

Objet : Installation d'une nouvelle conseillère municipale

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée du courrier reçu le 27 janvier 2024 de Madame Amandine MERCADIER l'informant de sa démission de sa fonction de conseillère municipale en raison d'une impossibilité récurrente d'assister aux conseils municipaux et réunions.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2121-4, R 2121-2 et R 2121-4,

Vu l'article L 270 du Code électoral qui stipule "*le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit*".

Conformément à ces dispositions, Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Mme Ghislaine GUILLERMIER sera installée en qualité de conseiller municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

PREND ACTE de l'installation de Mme Ghislaine GUILLERMIER en qualité de conseiller municipal,

PREND ACTE de la modification du tableau du conseil municipal (joint à la présente délibération).

Préfecture du Tarn
Date de reception de l'AR: 01/02/2024
081-218100469-DE_2024_01-DE

Le Maire Sébastien BRAYLE

MAIRIE DE CADALEN (Tarn)

Le Maire,
Sébastien BRAYLÉ

Le/La secrétaire
Pierre RUTKOWSKI

Mis en ligne le : 02/01/2024